

PRIX D'ABONNEMENT:

AU CANADA. Edition Semi-quotidienne: Un An, \$4.—6 Mois, \$2.— Edition Hebdomadaire: Un An, \$2.—6 Mois, \$1.

AUX ETATS-UNIS. Edition Semi-quotidienne: Un An, \$5.—4 Mois, \$2.— Edition Hebdomadaire: Dix Mois, \$2.—5 Mois, \$1.

L'ORDRE

UNION CATHOLIQUE.

HECTOR FABRE—Redacteur-en-Chef.

Editeurs-Propriétaires—PLINGUET & LAPLANTE.

PRIX DES ANNONCES

DANS L'ÉDITION SEMI-QUOTIDIENNE. Six lignes, première insertion.....50 Cents

Toutes Lettres d'Affaires, Communications, Correspondances, doivent être adressées franco au Directeur du Journal, No. 26, Rue St. Gabriel.

BAS-CANADA.

Montreal, 11 Mai 1863.

Correspondance Parlementaire.

Québec, 8 mai 1863.

Nous voilà donc enfin sorti de la plus longue attente d'un événement certain que les hommes politiques de notre pays se soient jamais imposée.

Ce qui a retardé cet événement si longtemps, c'est que d'une part le Ministère attendait les Rapports de ses Commissions, et puis ne voulait pas fermer la porte au hasard, aux éventualités imprévues qui viennent parfois renverser les plus sûres combinaisons et sauver les parties les plus désespérées; c'est que de l'autre l'Opposition voulait suivre jusqu'au bout l'habile tactique qu'elle avait adoptée lors de l'avènement de la nouvelle Administration en laissant la politique Ministérielle en proie à ses propres embarras et aux difficultés de la situation, se développer régulièrement, sans la presser et sans la retarder, sans avoir l'air de craindre les révélations administratives qu'elle annonçait; c'est qu'enfin il est difficile de renverser même un Ministère faible. La session a été presque exclusivement consacrée à attendre de part et d'autre un événement dont l'accomplissement n'était des le premier jour qu'une question d'occasion.

La discussion a présenté le plus singulier spectacle qu'ait jamais offert un débat de ce genre. La politique Ministérielle n'a pas trouvé un seul défenseur absolu. Ses deux principaux défenseurs ont été MM. Brown et Dorion, qui ont déclaré qu'ils désapprouvaient, l'un toutes ses mesures, l'autre plusieurs des principales, qu'ils ne l'appuyaient que comme pis-aller en comparaison de son prédécesseur et qu'en votant pour lui c'était contre l'ancien Ministère qu'ils votaient.

Les Ministres ont laissé faire leurs alliés, dédaigné de se défendre devant une Chambre hostile et assisté impassibles à une lutte dont mieux que personne ils connaissaient l'issue. Je l'ai déjà dit, le résultat de la lutte devait être indifférent au Ministère, sa seule chance sérieuse d'existence étant dans l'avènement d'une nouvelle Chambre.

M. Brown a fait hier soir un de ces discours où la bonne humeur du roué politique se mêle à la passion du tribun, où les habiletés du tacticien sont constamment gâtées par les inconséquences du démagogue. M. Galt a dit avec raison que c'était le discours le plus extraordinaire qu'il eût jamais entendu de la part d'un homme politique, et que la position prise par le chef d'extrême-gauche était la plus incohérente et la plus absurde qu'on pût imaginer. Les discours de M. Galt ont été un maître-discours. Il a fait ressortir avec vigueur et éclat l'inconséquence de M. Brown votant pour un Ministère dont il désapprouve toutes les mesures, dont il blâme tous les principes, dont il ridiculise et nie les réformes économiques, et qui ne rachète l'abandon de la représentation basée sur la population, hors de laquelle il n'y a point de salut pour le Haut-Canada, que par le mérite relatif de se composer d'autres hommes que l'ancien.

C'est une idée parfaitement fautive et qui a été souvent réfutée ici durant le règne de l'ancien Ministère, que de prétendre que l'on doit soutenir une Administration que l'on désapprouve sur des points principaux par crainte de l'avènement d'une Administration plus mauvaise. Avec ce raisonnement, il n'y a pas de Ministère qui ne soit sûr de l'impunité de la part de ses amis qui, naturellement, le préfèrent toujours à l'Administration qu'ils ont renversée. La question n'est pas posée entre deux Administrations en présence, entre lesquelles il faut opter; elle est posée sur le mérite, les actes, la politique de celle qui occupe le pouvoir. S'il fallait voter confiance dans un Ministère tant qu'on n'a pas la certitude d'en avoir un meilleur, tant qu'on craint d'en avoir un plus mauvais, les Ministères ne tomberaient jamais.

Sous l'ancien Ministère, bien des gens prétendaient ne l'appuyer que par peur de M. Brown; ils affirmaient n'avoir à choisir qu'entre l'Administration Cartier-MacDonald et l'Administration Brown-Dorion. Les nouveaux Ministériels disent à leur tour que la question est posée entre deux Ministères, le nouveau et l'ancien; et les chefs de l'Opposition protestent avec indignation et abnégation quand on disait que voter contre le Ministère, c'était voter pour le retour de l'ancien. Ainsi les deux partis ont échangé leurs raisonnements. Comédie que tout cela!

Mais ce qui est juste, raisonnable et patriotique, à l'occasion, c'est de soutenir sur un vote de non-confiance un Ministère dont la politique générale est la meilleure que l'on puisse espérer d'aucune Administration actuellement possible, sauf à voter ensuite contre celles de ses mesures que l'on désapprouve; c'est pourquoi ceux qui ont prétendu dans le débat qui vient de finir que la question était posée entre deux Administrations ont mal raisonné et inconstitutionnellement; mais c'est pourquoi aussi en votant pour un Ministère dont le programme primitif était excellent, donné des bonnes intentions, plus sincère qu'habile et surtout qu'heureux, ils ont bien voté.

Le Ministère est tombé avec grâce et bonne humeur. Amplement consolés sans doute par la perspective des élections générales, les Ministres ont regardé tomber leur Cabinet avec l'indifférence de simples spectateurs. Immédiatement après la séance, les membres se sont formés en chœur et ont entonné des chants joyeux. Les meilleures voix, les moins troublées, les plus égales, étaient les voix Ministérielles!

Les hypothèses abondent sur l'issue de la crise politique dans laquelle nous sommes depuis trois jours. Les nouvelles de Québec, différentes sur plusieurs points, s'accordent cependant à dire qu'il y aura dissolution et élections générales. Nous avons reçu, pour notre part, samedi soir, le télégramme suivant que nous donnons comme bonne autorité: "Il est rumored que des changements importants seront faits dans l'Administration avant d'aller aux élections, et que, à tout événement, les élections générales auront lieu."

D'autres télégrammes reçus ce matin nous apprennent—toujours d'après la rumeur—que quelques-uns des changements ministériels consistent en la sortie de M. Sicotte de l'Administration et son remplacement par M. Dorion; d'autres versions, auxquelles cependant nous n'accordons pas créance, veulent que M. Dorion prenne la place d'un autre que M. Sicotte qui resterait Procureur-Général du Bas-Canada. D'un autre côté, M. Wilson, le Solliciteur-Général du Haut-Canada, serait fait juge en remplacement de M. Connor qui vient de mourir, et serait remplacé dans la partie haut-canadienne de l'Administration par M. Mowatt. De plus, on signale d'autres changements qu'on ne spécifie pas.

Quoiqu'il en soit, rien de positif n'était connu ce matin à Québec. Les Chambres doivent se réunir cette après-midi à trois heures; c'est alors seulement qu'on saura au juste l'issue de la crise actuelle.

Voici comment s'est faite la division sur le vote de non-confiance, dans les deux sections de la Province: Haut-Canadiens votant pour le gouvernement:—MM. Ault, Bell (North Lanark), Biggar, Brown, Buchanan, Barwell, Cowan, Dickson, Dunsford, Foley, Harcourt, Howland, J. S. MacDonald, D. A. MacDonald, Mackenzie, MacDougall, McKellar, McLachlin, Mowat, Munro, Notman, Patrik, Rykert, Rynald, Scatcherd, Scoble, Sturton, Wallbridge, White, Wilson, Wright—31.

Bas-Canadiens votant pour le gouvernement:—MM. Abbott, Archambault, Benoit, Bonrassa, Dawson, A. A. Dorion, J. B. E. Dorion, Drummond, Alex. Dufresne, Evanturel, Fortier, Gagnon, Hébert, Huntington, Huot, Jobin, Joly, Labrèche-Viger, Laframboise, McGee, O'Halloran, Prevost, Price, Remillard, Sicotte, Somerville, Starnes, Sylvain—28.

Haut-Canadiens votant pour la motion de non-confiance:—MM. Anderson, Benjamin, M. C. Cameron, J. H. Cameron, Carling, Clarke, Cockburn, Crawford, Daly, Ferguson-Haultain, Jackson, Jones, J. A. MacDonald, Morris, Morisson, Morton,

O'Connor, Powell, Robinson, J. S. Ross, Ryerson, Scott, Sherwood, Simpson, Street, Tett, Walsh—25.

Bas-Canadiens votant pour la motion de non-confiance:—MM. Al-ley, Baby, Beaubien, Beaudry, Blanchet, Brousseau, Caron, Cartier, Cauchon, Chapais, Daoust, DeBoucherville, DeCazes, Denis, Desaulniers, Dostaler, Joseph Dufresne, Dunkin, Fournier, Galt, Gaudet, Knight, Langevin, LeBouthillier, Mongenais, Morin, Painchaud, Pinnsonneault, Pope, Poppore, Robitaille, Rose, J. J. Ross, Simard, Taschereau, Tassé—36.

Il y a donc, d'après ce tableau, une majorité de 8 voix dans le Bas-Canada en faveur de l'Opposition et une minorité de 3 dans le Haut. C'est à peu près ce qu'on s'attendait généralement à voir. Tous les députés du Bas-Canada ont voté, à l'exception de l'Orateur, dont le vote n'est pris que dans les cas d'égalité. Dans le Haut-Canada, six députés étaient absents; MM. Bown, Bell de Russell, Hooper, McCann, Portman et Shuter Smith: MM. Bown et Smith, s'ils eussent été présents, auraient voté en faveur du Ministère, et on croit que M. Bell aurait fait la même chose; il y aurait donc eu la même égalité dans ce dernier cas.

Le Courrier du Canada fait les réflexions suivantes à-propos du vote de non-confiance qui vient d'être donné contre le ministère: "Ce vote est-il un simple manque de confiance en l'Administration actuelle? N'est-ce pas en même temps la justification de la politique suivie par l'ancienne?" "Quelques-uns le pensent, mais nous avons de bonnes raisons pour n'être point de leur avis. Nous savons que plusieurs députés qui ont voté, l'année dernière, contre l'ancienne administration, et cette nuit, contre celle d'aujourd'hui, n'ont point entendu se déjuger, et qu'ils ne seraient point disposés, si le ministère McDonald-Sicotte résignait, à seconder un gouvernement où l'on retrouverait les mêmes idées et tous les mêmes hommes que ceux qu'un blâme assez énergique a fait descendre du pouvoir il y a à peine une année."

Le Conseil Législatif s'est réuni vendredi comme à l'ordinaire, mais pour s'ajourner presque aussitôt, sur motion de l'Hon. M. Tessier, en conséquence du vote de l'Assemblée Législative contre le Gouvernement.

L'élection de la Division Wellington a été faite vendredi dernier à Sherbrooke. M. J. S. Sanborn, ancien Député, a été élu par acclamation Représentant de cette importante Division en remplacement de l'Hon. M. Hollis Smith, décédé durant la vacance de Pâques.

Dans l'état actuel des choses nous croyons nous rendre aux vœux de nos lecteurs en donnant des derniers débats parlementaires le plus que nous pouvons; voilà pourquoi nous consacrons la plus grande partie de notre feuille d'aujourd'hui au rapport de la séance de mardi dernier, dans lequel on trouvera reproduit au long le remarquable discours prononcé par l'Hon. M. Dorion.

Nous donnerons dans notre prochain numéro, le rapport des séances de mercredi et jeudi.

Un ordre général du Département de la Milice en date de vendredi donne: 1o. Que les différents corps de milice dans la Province se réunissent à midi, le 25—le 24 étant un dimanche—pour tirer le feu de joie habituel en l'honneur de l'anniversaire de la naissance de Sa Majesté la Reine Victoria.

2o. Qu'aux garnisons de Montréal, Québec, Kingston, Toronto, Hamilton et London, ils agissent avec les troupes de Sa Majesté, si les officiers commandant ces garnisons demandent leur co-opération; et qu'à cet effet, les officiers commandant les corps volontaires s'entendent avec les officiers commandant les forces de Sa Majesté.

Le Mercury de samedi nous apprend que 5,000 tuniques rouges destinées à la milice viennent d'arriver à Québec par le Norwegian et qu'on attend mercredi un nombre égal de chakos. Le reste des 20,000 tuniques et chakos viendra par lots correspondants toutes les semaines.

Le Département de la Milice a fait tous ses efforts pour que les différents corps reçoivent leurs uniformes pour le 24 mai; mais en conséquence de quelques retards éprouvés en Angleterre dans l'envoi de ces uniformes, il est possible que quelques corps de Milice des campagnes ne soient pas pourvus à cette date.

Pendant tout ce qui vient d'être reçu et qui sera d'ici à cette époque sera immédiatement envoyé, aux miliciens des villes d'abord, par ordre d'ancienneté, puis à ceux des campagnes en suivant le même ordre. Pour prévenir toute confusion, les tuniques, ceintures et chakos seront envoyés dans une caisse par chaque compagnie.

Parmi les 40 bills sanctionnés par S. Ex. le Gouverneur-Général mardi dernier nous remarquons les suivants qui concernent particulièrement le Bas-Canada. Acte pour autoriser les conseils de comté à prélever des deniers pour aider aux personnes en certains cas à enseigner leurs terres et pour d'autres fins.

Acte pour autoriser "l'Institut des Artisans de Montréal" à faire un emprunt et pour d'autres fins.

Acte pour incorporer la Compagnie d'Élévateurs et d'Entrepôt de Grains de Ste. Marie.

Acte pour incorporer l'Association de la Halle au blé de Montréal.

Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de Durham.

Acte pour permettre à la "Société de Construction du District de Montréal" de changer son nom en celui de "Société Permanente de Construction du District de Montréal," et d'établir en société permanente de construction.

Acte pour autoriser la compagnie du grand Chemin de Fer Occidental, à relier à sa ligne principale les sources d'huile dans le township d'Emiskillen, au moyen d'un embranchement de chemin de fer et pour amener de nouveaux ses actes d'incorporation.

Acte pour incorporer la Compagnie d'Élévateurs de Québec.

Acte pour amender la charte de la Banque de Québec.

Acte pour incorporer la Société de Bienfaisance de St. Patrice de Montréal.

Acte pour incorporer la Compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de Wickham.

Acte pour amender l'acte pour incorporer la société ecclésiastique du diocèse de St. Hyacinthe.

Acte pour amender de nouveau l'acte pour ériger en corporation la compagnie de manufacture britannique américaine, et pour changer son nom en celui de "Compagnie Canadienne de Caoutchouc."

Acte pour autoriser le club St. James de Montréal à émettre des actions dans le but de prélever les fonds nécessaires pour construire une salle pour le club.

Acte pour incorporer l'association de la Halle des Francs-maçons de Hamilton.

Acte pour autoriser les conseils de comté à prélever des deniers pour aider aux personnes en certains cas à enseigner leurs terres et pour d'autres fins.

Acte pour incorporer la Compagnie d'Élévateurs et d'Entrepôt de Grains de Ste. Marie.

Acte pour incorporer l'Association de la Halle au blé de Montréal.

Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de Durham.

Acte pour permettre à la "Société de Construction du District de Montréal" de changer son nom en celui de "Société Permanente de Construction du District de Montréal," et d'établir en société permanente de construction.

Acte pour autoriser la compagnie du grand Chemin de Fer Occidental, à relier à sa ligne principale les sources d'huile dans le township d'Emiskillen, au moyen d'un embranchement de chemin de fer et pour amener de nouveaux ses actes d'incorporation.

Acte pour incorporer la Compagnie d'Élévateurs de Québec.

Acte pour amender la charte de la Banque de Québec.

Acte pour incorporer la Société de Bienfaisance de St. Patrice de Montréal.

Acte pour incorporer la Compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de Wickham.

Acte pour amender l'acte pour incorporer la société ecclésiastique du diocèse de St. Hyacinthe.

Acte pour amender de nouveau l'acte pour ériger en corporation la compagnie de manufacture britannique américaine, et pour changer son nom en celui de "Compagnie Canadienne de Caoutchouc."

Acte pour autoriser le club St. James de Montréal à émettre des actions dans le but de prélever les fonds nécessaires pour construire une salle pour le club.

Acte pour incorporer l'association de la Halle des Francs-maçons de Hamilton.

Acte pour autoriser les conseils de comté à prélever des deniers pour aider aux personnes en certains cas à enseigner leurs terres et pour d'autres fins.

Acte pour autoriser "l'Institut des Artisans de Montréal" à faire un emprunt et pour d'autres fins.

Acte pour incorporer la Compagnie d'Élévateurs et d'Entrepôt de Grains de Ste. Marie.

Acte pour incorporer l'Association de la Halle au blé de Montréal.

Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de Durham.

Acte pour permettre à la "Société de Construction du District de Montréal" de changer son nom en celui de "Société Permanente de Construction du District de Montréal," et d'établir en société permanente de construction.

Acte pour autoriser la compagnie du grand Chemin de Fer Occidental, à relier à sa ligne principale les sources d'huile dans le township d'Emiskillen, au moyen d'un embranchement de chemin de fer et pour amener de nouveaux ses actes d'incorporation.

Acte pour incorporer la Compagnie d'Élévateurs de Québec.

Acte pour amender la charte de la Banque de Québec.

Acte pour incorporer la Société de Bienfaisance de St. Patrice de Montréal.

Acte pour incorporer la Compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de Wickham.

Acte pour amender l'acte pour incorporer la société ecclésiastique du diocèse de St. Hyacinthe.

Acte pour amender de nouveau l'acte pour ériger en corporation la compagnie de manufacture britannique américaine, et pour changer son nom en celui de "Compagnie Canadienne de Caoutchouc."

Acte pour autoriser le club St. James de Montréal à émettre des actions dans le but de prélever les fonds nécessaires pour construire une salle pour le club.

Acte pour incorporer l'association de la Halle des Francs-maçons de Hamilton.

Acte pour autoriser les conseils de comté à prélever des deniers pour aider aux personnes en certains cas à enseigner leurs terres et pour d'autres fins.

Acte pour autoriser "l'Institut des Artisans de Montréal" à faire un emprunt et pour d'autres fins.

Acte pour incorporer la Compagnie d'Élévateurs et d'Entrepôt de Grains de Ste. Marie.

Acte pour incorporer l'Association de la Halle au blé de Montréal.

Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de Durham.

Acte pour permettre à la "Société de Construction du District de Montréal" de changer son nom en celui de "Société Permanente de Construction du District de Montréal," et d'établir en société permanente de construction.

Acte pour autoriser la compagnie du grand Chemin de Fer Occidental, à relier à sa ligne principale les sources d'huile dans le township d'Emiskillen, au moyen d'un embranchement de chemin de fer et pour amener de nouveaux ses actes d'incorporation.

Acte pour incorporer la Compagnie d'Élévateurs de Québec.

Acte pour amender la charte de la Banque de Québec.

Acte pour incorporer la Société de Bienfaisance de St. Patrice de Montréal.

Acte pour incorporer la Compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de Wickham.

Acte pour amender l'acte pour incorporer la société ecclésiastique du diocèse de St. Hyacinthe.

Acte pour amender de nouveau l'acte pour ériger en corporation la compagnie de manufacture britannique américaine, et pour changer son nom en celui de "Compagnie Canadienne de Caoutchouc."

Acte pour autoriser le club St. James de Montréal à émettre des actions dans le but de prélever les fonds nécessaires pour construire une salle pour le club.

Acte pour incorporer l'association de la Halle des Francs-maçons de Hamilton.

Acte pour autoriser les conseils de comté à prélever des deniers pour aider aux personnes en certains cas à enseigner leurs terres et pour d'autres fins.

Acte pour autoriser "l'Institut des Artisans de Montréal" à faire un emprunt et pour d'autres fins.

Acte pour incorporer la Compagnie d'Élévateurs et d'Entrepôt de Grains de Ste. Marie.

Acte pour incorporer l'Association de la Halle au blé de Montréal.

Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de Durham.

financière et départementale, nous trouvons un tableau démontrant le système suivi par la présente administration et celui suivi par la précédente.

Le procureur général du temps, le député de Kingston, admit pleinement l'exactitude du principe, et afin d'éviter à son gouvernement une censure, il proposa en amendement que les dépenses auxquelles il était fait allusion avaient été faites sur des travaux d'amélioration d'une immédiate nécessité.

Il reconnut ainsi ce principe, mais il se défendit des conséquences. L'année suivante, le gouvernement s'engagea un peu, les "items imprévus" ne se montèrent qu'à \$218,035. En 1857, ils furent de \$327,906. En 1858, ils furent de \$476,870. En 1859, ils furent de \$281,122. En 1860, ils furent de \$292,494. En 1861, ils furent de \$490,510, tout près de 1 million dépensé sans l'autorisation du parlement.

M. Cauchon dit qu'il n'est pas vrai qu'un ordre ait été émané de cet effet. L'assertion a été faite par l'architecte des bâtiments; mais il n'y a pas un mot de vérité en cela. (Eoutez, Eoutez.) Je n'ai jamais donné un tel ordre.

M. Cauchon.—Non; je n'ai pas payé pour cela. M. Sicotte.—L'hon. M. se trompe. Il y a des réclamations pour des sommes non payées; mais les sommes auxquelles il est fait allusion ont été payées en septembre.

M. Cauchon dit qu'il reste encore à payer \$10,000; qu'il connaît tous les faits et sait que cet argent n'a pas été payé à moins qu'il ne l'ait été depuis peu.

Il y a des réclamations pour des sommes non payées; mais les sommes auxquelles il est fait allusion ont été payées en septembre.

M. Cauchon dit qu'il reste encore à payer \$10,000; qu'il connaît tous les faits et sait que cet argent n'a pas été payé à moins qu'il ne l'ait été depuis peu.

M. Cauchon.—L'architecte a fait cela sur sa propre responsabilité. Cela a été fait aussi en mon absence.

M. Cauchon.—L'architecte a fait cela sur sa propre responsabilité. Cela a été fait aussi en mon absence.

M. Cauchon.—L'architecte a fait cela sur sa propre responsabilité. Cela a été fait aussi en mon absence.

M. Cauchon.—L'architecte a fait cela sur sa propre responsabilité. Cela a été fait aussi en mon absence.

raux d'apercu que les séparatistes dirigent leurs convois à l'ouest, sur la route de Spottsylvania Court House. Hooker ordonna à Slocum de marcher en avant, et fit soutenir par Slocum les troupes de ce général. L'avant-garde ne tarda pas à rencontrer les troupes confédérées, qui la firent fuir d'abord. Plusieurs brigades unionistes furent envoyées à la rescousse, puis peu après tout le corps du général Howard, l'onzième. Ce corps, entièrement composé d'Allemands, fut pris d'une panique inexplicable, et se sauva vers Chancellorsville, suivi de près par l'ennemi, jusqu'à ce qu'il fut arrêté par le douzième corps, rangé en bataille.

Après plusieurs jours de beau temps et de sécheresse, la pluie, si vivement désirée, a commencé à tomber hier soir, mais pour cesser presque aussitôt. Elle a repris ce matin, et n'a pas encore cessé à l'heure où nous écrivons. Il n'y a pas de doute que cette pluie va faire un bien immense à la campagne où elle va hâter la végétation; à la ville, nous allons être débarrassés pour quelques jours de la poussière qui nous accablait.

Après plusieurs jours de beau temps et de sécheresse, la pluie, si vivement désirée, a commencé à tomber hier soir, mais pour cesser presque aussitôt. Elle a repris ce matin, et n'a pas encore cessé à l'heure où nous écrivons.

Après plusieurs jours de beau temps et de sécheresse, la pluie, si vivement désirée, a commencé à tomber hier soir, mais pour cesser presque aussitôt. Elle a repris ce matin, et n'a pas encore cessé à l'heure où nous écrivons.

Après plusieurs jours de beau temps et de sécheresse, la pluie, si vivement désirée, a commencé à tomber hier soir, mais pour cesser presque aussitôt. Elle a repris ce matin, et n'a pas encore cessé à l'heure où nous écrivons.

Après plusieurs jours de beau temps et de sécheresse, la pluie, si vivement désirée, a commencé à tomber hier soir, mais pour cesser presque aussitôt. Elle a repris ce matin, et n'a pas encore cessé à l'heure où nous écrivons.

Après plusieurs jours de beau temps et de sécheresse, la pluie, si vivement désirée, a commencé à tomber hier soir, mais pour cesser presque aussitôt. Elle a repris ce matin, et n'a pas encore cessé à l'heure où nous écrivons.

Après plusieurs jours de beau temps et de sécheresse, la pluie, si vivement désirée, a commencé à tomber hier soir, mais pour cesser presque aussitôt. Elle a repris ce matin, et n'a pas encore cessé à l'heure où nous écrivons.

Après plusieurs jours de beau temps et de sécheresse, la pluie, si vivement désirée, a commencé à tomber hier soir, mais pour cesser presque aussitôt. Elle a repris ce matin, et n'a pas encore cessé à l'heure où nous écrivons.

Après plusieurs jours de beau temps et de sécheresse, la pluie, si vivement désirée, a commencé à tomber hier soir, mais pour cesser presque aussitôt. Elle a repris ce matin, et n'a pas encore cessé à l'heure où nous écrivons.

Après plusieurs jours de beau temps et de sécheresse, la pluie, si vivement désirée, a commencé à tomber hier soir, mais pour cesser presque aussitôt. Elle a repris ce matin, et n'a pas encore cessé à l'heure où nous écrivons.

Après plusieurs jours de beau temps et de sécheresse, la pluie, si vivement désirée, a commencé à tomber hier soir, mais pour cesser presque aussitôt. Elle a repris ce matin, et n'a pas encore cessé à l'heure où nous écrivons.

Mme. WINSLOW, NOIRICE D'EXPERIENCE ET DOCTEUR, Attire l'attention des MÈRES sur son SIROP ADOUCISSANT POUR ENFANTS, EYE-DROPS, qui facilite grandement la Dentition en adoucissant les Gencives, réduisant toute Inflammation, ôtant toute Douleur, Mouvement spasmodique, et n'est sûr de tenir les

Après plusieurs jours de beau temps et de sécheresse, la pluie, si vivement désirée, a commencé à tomber hier soir, mais pour cesser presque aussitôt. Elle a repris ce matin, et n'a pas encore cessé à l'heure où nous écrivons.

Après plusieurs jours de beau temps et de sécheresse, la pluie, si vivement désirée, a commencé à tomber hier soir, mais pour cesser presque aussitôt. Elle a repris ce matin, et n'a pas encore cessé à l'heure où nous écrivons.

Après plusieurs jours de beau temps et de sécheresse, la pluie, si vivement désirée, a commencé à tomber hier soir, mais pour cesser presque aussitôt. Elle a repris ce matin, et n'a pas encore cessé à l'heure où nous écrivons.

Après plusieurs jours de beau temps et de sécheresse, la pluie, si vivement désirée, a commencé à tomber hier soir, mais pour cesser presque aussitôt. Elle a repris ce matin, et n'a pas encore cessé à l'heure où nous écrivons.

Après plusieurs jours de beau temps et de sécheresse, la pluie, si vivement désirée, a commencé à tomber hier soir, mais pour cesser presque aussitôt. Elle a repris ce matin, et n'a pas encore cessé à l'heure où nous écrivons.

APPROVISIONNEMENT DES PHARES. Des SOUSMISSIONS CACHETÉES seront reçues à ce Bureau jusqu'à

Après plusieurs jours de beau temps et de sécheresse, la pluie, si vivement désirée, a commencé à tomber hier soir, mais pour cesser presque aussitôt. Elle a repris ce matin, et n'a pas encore cessé à l'heure où nous écrivons.

Après plusieurs jours de beau temps et de sécheresse, la pluie, si vivement désirée, a commencé à tomber hier soir, mais pour cesser presque aussitôt. Elle a repris ce matin, et n'a pas encore cessé à l'heure où nous écrivons.

Après plusieurs jours de beau temps et de sécheresse, la pluie, si vivement désirée, a commencé à tomber hier soir, mais pour cesser presque aussitôt. Elle a repris ce matin, et n'a pas encore cessé à l'heure où nous écrivons.

Après plusieurs jours de beau temps et de sécheresse, la pluie, si vivement désirée, a commencé à tomber hier soir, mais pour cesser presque aussitôt. Elle a repris ce matin, et n'a pas encore cessé à l'heure où nous écrivons.

Après plusieurs jours de beau temps et de sécheresse, la pluie, si vivement désirée, a commencé à tomber hier soir, mais pour cesser presque aussitôt. Elle a repris ce matin, et n'a pas encore cessé à l'heure où nous écrivons.

GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL A LA SALLE NORDHEIMER Lundi, 11 Mai 1863

Après plusieurs jours de beau temps et de sécheresse, la pluie, si vivement désirée, a commencé à tomber hier soir, mais pour cesser presque aussitôt. Elle a repris ce matin, et n'a pas encore cessé à l'heure où nous écrivons.

Après plusieurs jours de beau temps et de sécheresse, la pluie, si vivement désirée, a commencé à tomber hier soir, mais pour cesser presque aussitôt. Elle a repris ce matin, et n'a pas encore cessé à l'heure où nous écrivons.

Après plusieurs jours de beau temps et de sécheresse, la pluie, si vivement désirée, a commencé à tomber hier soir, mais pour cesser presque aussitôt. Elle a repris ce matin, et n'a pas encore cessé à l'heure où nous écrivons.

Après plusieurs jours de beau temps et de sécheresse, la pluie, si vivement désirée, a commencé à tomber hier soir, mais pour cesser presque aussitôt. Elle a repris ce matin, et n'a pas encore cessé à l'heure où nous écrivons.

Après plusieurs jours de beau temps et de sécheresse, la pluie, si vivement désirée, a commencé à tomber hier soir, mais pour cesser presque aussitôt. Elle a repris ce matin, et n'a pas encore cessé à l'heure où nous écrivons.

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION CANADIENNE DE MONTREAL. Directeurs: JOS. BARSALOU, Ecr., Prés., R. G. BÉGIN, Ecr., Vice-Prés., ADOLPHE ROY, THOMAS WILSON, J. B. A. COILLARD, CHS. QUAYLION, CHS. LACAILLE.

Les Directeurs donnent Avis au Public qu'ils ont résolu de prêter pour cinq ou dix ans, et qu'ils ont nommé leurs Agents à la Compagnie: M. PREVOST, Ecr., Terrebonne, OCT. CHALUT, Ecr., Régistrateur, Berthier, F. GÉOFFRON, Ecr., Régistrateur, Vercheres, T. SAUVAGEAU, Ecr., Régistrateur, Laprairie.

Toutes personnes qui désireront prendre des Actions dans la Classe ouverte le 1er courant, et ceux qui veulent emprunter, pourront s'adresser à eux. ALEX. MOUSSRAU, Secrétaire-Trés., 20 avril.

MEUBLEMENT CANADIEN. MEUBLES DE MÉNAGE. E. PARISEAU, MEUBLER, 278, Rue Notre-Dame, 278, MONTREAL.

COMPAGNIE DE VAPEURS Océaniques MONTREAL. SOUS CONTRAT AVEC LE GOUVERNEMENT DU CANADA POUR LE TRANSPORT DES Mailles du Canada et des E.-U. 62-3, Arrangement d'Hiver, 1862-3.

Les Passagers sont déposés à Londonderry, Glasgow et Liverpool. Voyage entre le Clyde, Portland et New-York, à intervalles régulières durant la Saison de la Navigation d'Hiver.

Et la LIGNE DE VAPEURS de GLASGOW: St. George, 1,468 ton.—Capt. Wylie. St. Andrew, 1,432 ton.—Capt. Duffin. North-American, 1,213 ton.—Capt. Brown. John Bell, 1,207 ton.—Capt. Scott.

PHARMACIE DU DR. PICAULT. Nos. 42, 44, 46, Rue Notre-Damo, MONTREAL.

PHARMACIE DU DR. PICAULT. Nos. 42, 44, 46, Rue Notre-Damo, MONTREAL.

PHARMACIE DU DR. PICAULT. Nos. 42, 44, 46, Rue Notre-Damo, MONTREAL.

33 LOTS A BATIR A VENDRE!!! 11 sur la Rue Ste. Elizabeth, entre les Rues Dorchester et Ste. Catherine.

Avis aux Dames. Les soumissionnaires viennent d'ouvrir au Magasin central de Modes pour les Dames un assortiment considérable et varié de tout ce qui concerne en fait de VETEMENTS

Garde-robe de Dames, Habilllements d'Enfants, Vêtements de Petits Garçons, Lingerie de Baby, Garnitures, Broderies, Lacets, etc., etc.

QUELQUES BOITES DE BONNETTERIE ET DE GANTS Sont attendus par le North American actuellement à Portland.

TROUSSEAUX DE NOCE Et toutes sortes de VETEMENTS. ALAN MORISON & CIE., 208, Rue Notre-Dame, 17 avril.

AMBROISIE ORIGINALE DE REEVES, POUR LES CHEVEUX. PRIX, 50 CENTS LA BOUTEILLE.

AMBROISIE ORIGINALE DE REEVES, POUR LES CHEVEUX. PRIX, 50 CENTS LA BOUTEILLE.

HOTEL MAILLARD, 619 et 621, BROADWAY—NEW-YORK.

PHARMACIE DU MONDE. BUREAU PRINCIPAL, 62, Rue Fulton, New-York.

R. KERSHAW & Cie. 82 et 84 RUE ST. FRANCOIS-XAVIER, MANUFACTURIERS DE SAFES A L'ÉPREUVE DU FEU ET DES VOLÉBRES.

Associé demandé. Une MAISON, faisant le COMMERCE de VIN, et faisant de très-bonnes affaires, désire trouver un Associé qui apporterait un certain capital.

ALMANACHS FRANCAIS VENDRE. LA PLUS GRANDE VARIÉTÉ DE JOLIS ALMANACHS PARISIENS MAGNIFIQUEMENT ILLUSTRÉS.

Compagnie d'Assurance DE LIVERPOOL et LONDRES CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE. Capital \$10,000,000

Salsepareille de Bristol, EN BOUTEILLE D'UNE PINTÉ. COMME TONIQUE. PUISSANTS APÉRITIFS

Logrand Purificateur du Sang. La seule bonne Préparation pour la guérison permanente des CAS LES PLUS DANGEREUX

PARFUM DE L'HEMISPHERE OCCIDENTAL. EXTRAIT DE FLEURS VIVANTES.

EAU DE LA FLORIDE DE MURRAY & LANMAN.

PHARMACIE DU MONDE. BUREAU PRINCIPAL, 62, Rue Fulton, New-York.

PHARMACIE DU MONDE. BUREAU PRINCIPAL, 62, Rue Fulton, New-York.

THOMAS WAILES, MANUFACTURIER DE FIGELLES. Marchand de Fil pour les Chausures et la Toile de Chanvre.

CLOCHES AMALGAMÉES. Qui, par leurs BAS PRIX, mettent toutes les Églises, Ecoles, Cimetières, Fabriques sur le pied de leur situation.

Amers de Hostetter. Ces Amers sont de PUISSANTS APÉRITIFS

Amers de Hostetter. Ces Amers sont de PUISSANTS APÉRITIFS

Amers de Hostetter. Ces Amers sont de PUISSANTS APÉRITIFS

Amers de Hostetter. Ces Amers sont de PUISSANTS APÉRITIFS

Amers de Hostetter. Ces Amers sont de PUISSANTS APÉRITIFS

Amers de Hostetter. Ces Amers sont de PUISSANTS APÉRITIFS

Amers de Hostetter. Ces Amers sont de PUISSANTS APÉRITIFS

J. P. CRAIG, FACTEUR DE PIANOS, 82, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

L. N. BRAULT, NOTAIRE, 183, RUE CRAIG, MONTREAL.

DENIS et TRUDEL, AVOCATS, No. 31, Rue St. Vincent, MONTREAL.

COURS PRATIQUE DE DESSIN PAR N. BOURASSA, 11, RUE ST. SIMON, MONTREAL.

DOCTEUR TRESTLER & FRÈRE, DENTISTES, 121 et 123, rue Rochester, MONTREAL.

J. L. DEMERS, PHOTOGRAPHES, A l'huile, à l'aquarolle, etc., 121 et 123, rue Rochester, MONTREAL.

M. C. DION, ARTISTE-PHOTOGRAPHE, No. 9 Rue Bonaventure, MONTREAL.

DOCTEUR O'LEARY, Place Chabillez, Nos. 113 et 115, Rue St. Joseph, MONTREAL.

COMPOSITION DE GARDINER POUR LE RHUMATISME et la NÉVRALGIE.

COMPOSITION DE GARDINER POUR LE RHUMATISME et la NÉVRALGIE.

CHAS. R. FLANDERS, BLANCHISSEUR DE CASQUETTES et CHAPEAUX de Paille, No. 316, RUE ST. PAUL, MONTREAL.

UN NOUVEAU FONDS NOUVELLE SAISON. Le soumissionnaire informe respectueusement ses nombreux Pratiques ainsi que le Public qu'il vient de recevoir un ASSORTIMENT CHOISI de NOUVEAUX TISSUS

Les célèbres PANTALONS COMFORT à \$4. Fait à mesure, de Angolas, Docksins, Tweed, Cheviot, etc.

PHOSPHATE DE FER. Injections et Capsules végétales au Matico.

Plus d'Huile de Foie de Morue. SIROP DE RAIFORT IODE.

Plus d'Huile de Foie de Morue. SIROP DE RAIFORT IODE.

Plus d'Huile de Foie de Morue. SIROP DE RAIFORT IODE.

EAUX Produits Minéraux Naturels de VICHY.

EAUX Produits Minéraux Naturels de VICHY.

EAUX Produits Minéraux Naturels de VICHY.

R. R. R. A ceux qui pensent et à ceux qui ne pensent pas.

Intérieurement. En prenant une cuillerée à thé du Ready Relief de Radway dans un verre d'eau, vous éprouverez les plus agréables et plus délicieuses émotions.

Extérieurement. Prenez une cuillerée à thé du Ready Relief de Radway dans un verre d'eau, et vous éprouverez les plus agréables et plus délicieuses émotions.

Rhumatisme guéri. Lettre de M. John McWhinnie, de Woodstock, C. W., à MM. Radway & Co., New-York.

Important pour les Mères! Faites attention au Cirop. Il n'y a pas de Traitement et de Remède plus efficace que le Ready Relief de Radway.

Un Exemple à Point. Collingwood, C. W., juin 1857. MM. Radway et Cie.

Diphthérie. Mr. S. B. Logan, de Musquodouit, Nouvelle-Bretagne, écrivait au sujet de la Diphthérie: cette maladie a fait de ravages considérables ici.

Maux de gorge. La grippe. ISLE VOLEN, TERRE-NEUVE, 15 octobre 1861.

Maux de gorge. La grippe. ISLE VOLEN, TERRE-NEUVE, 15 octobre 1861.